

DEPARTEMENT
Loir et Cher

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES SUR CHER

Séance du 24 novembre 2021

Conseillers Municipaux

En exercice : 22

Présents : 18

Procurations : 4

Votants : 22

Date de convocation : 18 novembre 2021

Date d'affichage : 18 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques PAOLETTI.

Présents :

Yannick THIELIN, Sabine MARTIN, Bernard CLICHY, Véronique DALUZEAU, Stéphane PERRAULT, Jacqueline ROBIN, Gérard CORTIER, Gilles TAILLAND, Marie-France VIDAL, Hervé JOUY, Laurence BARILLET, Sylvie LEHOUX, Dominique VAILLANT, Jean-Michel JANSSENS, Véronique MEUNIER, Laurent SAINSON, Sophie GASSELIN.

Absents excusés : Marie DECAUDAIN (pouvoir à Sabine MARTIN), Alain BORIE (pouvoir à Sophie GASSELIN), Sabrina JAUNAY (pouvoir à Sabine MARTIN), Charles ARETHUSE (pouvoir à Jacques PAOLETTI).

En application du V de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les mesures dérogatoires concernant la tenue des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et de leurs groupements sont de nouveau en vigueur, et ce jusqu'au 31 juillet 2022. Un membre d'un organe délibérant peut ainsi être porteur de deux pouvoirs.

Secrétaire de Séance : Yannick THIELIN

OBJET : TARIFS 2022

La commission Budget Finances s'est réunie le 18 novembre 2021. Elle propose quelques évolutions de tarifs, notamment sur des tarifs Cimetière, de gros investissements ayant été réalisés cette année (caves urnes et columbarium), sur les droits de place du marché et une augmentation du coût unitaire des jetons vendus sur l'aire de camping-cars.

La commission propose également une revalorisation de 5€ sur tous les tarifs de location des salles municipales (sauf cautions).

Proposition des tarifs 2022 et des conditions de location des salles comme suit :

Tarifs 2022		
CIMETIERE		
Concession 2 m ²	30 ans	170.00
Concession 2 m ²	50 ans	255.00
Concession 4 m ²	30 ans	335.00
Concession 4 m ²	50 ans	505.00
Caveau urne 1 m ² - 4-6 urnes	15 ans	230.00
Caveau urne 1 m ² - 4-6 urnes	30 ans	335.00
Cave urne 60X60 (avec dalle) - 3 ou 4 urnes	15 ans	250.00
Cave urne 60 X60 (avec dalle) - 3 ou 4 urnes	30 ans	360.00
Columbarium - 2 urnes	15 ans	180.00
Columbarium - 2 urnes	30 ans	230.00
Jardin du souvenir	Plaquette	35.00
Vacation funéraire		20.00
DROITS DE PLACE (marché du dimanche)		
Droit de Place	1 an	120.00
Droit de Place	6 mois	60.00
BIBLIOTHEQUE		
Cotisation famille		6.00
Coût unitaire des jetons vendus par automate sur l'aire de camping-cars		5.00

LOCATION DES SALLES TARIFS 2022	POUR UNE JOURNÉE De 9h à 9h		POUR UN WEEK-END De 9h à 9h		CAUTION Salle	CAUTION Ménage
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune		
Salle des fêtes (400 pers)						
Sans cuisine	240 €	355 €	355 €	530 €	350 €	150 €
Avec cuisine	355 €	525 €	525 €	785 €	500 €	250 €
Jean-Marc BESLIN (40 pers)	70 €	100 €	100 €	155 €	200 €	100 €
Utilisation des équipements communaux par les associations					500 € (caution annuelle)	

- **Horaires de location : 9h00 à 19h00 – si remise des clefs la veille de la location (à partir de 15h) : 40€ supplémentaires.**
- **Conditions de location des salles (Beslin et salle des fêtes) aux associations : première location gratuite, les suivantes à demi-tarif, application de la caution ménage.**
- **La commune ne propose pas de location de vaisselle.**

**Le conseil municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,**

- **APPROUVE les tarifs et les conditions de location des salles tels que présentés ci-dessus, applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.**

**Pour copie conforme
au registre des délibérations**

Le maire,

Jacques PAOLETTI

